

COMMUNIQUE DE PRESSE

Moustique Tigre en Lozère Maintenant qu'il est là, à nous d'agir ici !

Depuis 2018, le moustique tigre, vecteur potentiel de la dengue, du chikungunya et de zika est implanté et actif dans notre département. Dans l'ensemble de la région, pour limiter son implantation et prévenir le risque de transmission des virus dont il peut être le vecteur (Chikungunya, dengue ou zika) un dispositif de surveillance renforcée est mis en œuvre par les autorités sanitaires et leurs partenaires du 1er mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre en métropole.

Le dispositif de surveillance renforcée repose sur :

→ Une **surveillance renforcée** des populations de moustiques (surveillance entomologique) par le Conseil Départemental.

→ Une **surveillance médicale renforcée par l'ARS Occitanie des cas humains des maladies qu'ils peuvent véhiculer** : chikungunya, dengue et Zika (surveillance épidémiologique). Cette surveillance mobilise les professionnels de santé de toute la région pour qu'ils effectuent le signalement immédiat à l'Agence régionale de santé de tout cas de patients présentant des symptômes de dengue, chikungunya ou Zika. En Occitanie 105 cas suspects ont été signalés en 2018, parmi lesquels ont été confirmés 34 cas importés de dengue et 2 de chikungunya. Par ailleurs, 3 cas autochtones de dengue ont été signalés dans le Gard et l'Hérault (personnes ayant contracté la maladie sans avoir voyagé en zone contaminée).

→ Une **sensibilisation des personnes résidant dans les zones où ces moustiques sont présents et actifs**. La lutte contre ces moustiques et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission de ces virus. C'est un réflexe à acquérir chez soi pour se protéger de manière collective.

En Lozère, afin de sensibiliser la population aux bons réflexes à adopter pour se protéger du moustique et contribuer à limiter son expansion diverses actions de communication sont prévues par l'ARS Occitanie, parmi lesquelles

des stands d'information sur le moustique tigre qui se tiendront sur les marchés de Villefort et de Mende, respectivement les 25 et 27 juillet prochains.



**Voyageurs en zone tropicale :
soyez vigilants avant, pendant et après votre voyage**

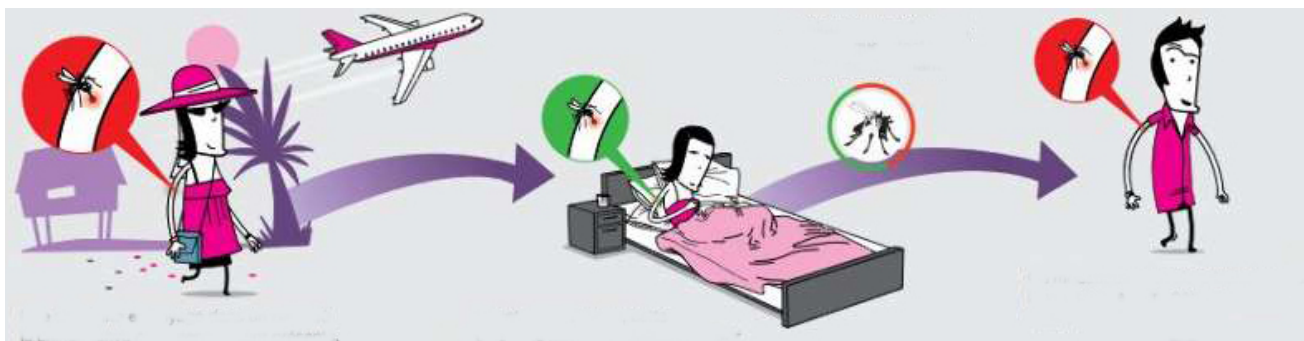
Cette année, **les personnes voyageant en zone tropicale**, et particulièrement sur **l'île de la Réunion** où sévit actuellement une épidémie de dengue, doivent être particulièrement vigilants et se protéger y compris après le retour en métropole (jusqu'à environ 7 jours après). En cas de forte fièvre, de douleurs articulaires, douleurs musculaires, de maux de tête, d'éruption cutanée ou de conjonctivite **dans les 7 jours qui suivent le retour en France métropolitaine**, consultez rapidement un médecin en lui signalant votre récent voyage et en précisant votre lieu de séjour

EN PRATIQUE

Comment le moustique tigre peut devenir « vecteur » de maladies tropicales ?

Une personne voyageant dans un pays où la dengue, le chikungunya ou le Zika sont présents développe une de ces maladies en se faisant piquer par un **moustique porteur d'un de ces virus**, puis revient dans son pays de résidence, c'est ce qu'on appelle un **cas importé**.

De retour en France métropolitaine dans une zone où le moustique tigre est présent, cette **personne malade se fait piquer par un moustique tigre sain** qui se fait alors infecter par un de ces virus. Après un cycle de multiplication interne, ce moustique peut, après quelques jours **transmettre les virus** à une autre personne saine en le piquant, c'est ce qu'on appelle un **cas autochtone**.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.

Comment se protéger des piqûres ?

- 1 J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée². Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
- 2 Je porte des vêtements couvrants et amples.
- 3 Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- 4 J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- 5 Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.



Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr